

REPUBLIQUE FRANCAISE
SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DU BITERROIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU COMITE SYNDICAL DU 16 JUIN 2014

Nombre de membres En exercice : 54 Présents : 36 Votants : 49 Suffrages exprimés : 49 Vote Pour : 49 Contre : 0 Abstention : 0	<p>L'an deux mille quatorze, le 16 juin à dix-sept heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au Cap d'Agde, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gilles D'ETTORE, président.</p> <p>Présent(e)s titulaires : Mesdames et Messieurs Gérard ABELLA, Guy AMIEL, Gérard BARRAU, Alain BIOLA, Alexandra BOUISSY, Didier BRESSON, Gwendoline CHAUDOIR, Gilles D'ETTORE, Didier DIEZ, Norbert ETIENNE, Francis FORTÉ, Sébastien FREY, Dominique GARCIA, Valérie GONTHIER, Michel HERAIL, Jean-Pierre LAMBERT, Jacques LIBRETTI, Yann LLOPIS, Michèle MILLER, Richard NOUGUIER, Hervé OBIOLS, Stéphane PEPIN-BONET, Serge PESCE, Daniel RENAUD, Patrick SOL, Michel SUERE, Christophe THOMAS, Alain VOGEL-SINGER, conseillères et conseillers syndicaux .</p> <p>Présent(e)s suppléant(e)s : Mesdames, Messieurs, Jean-François GUIBBERT, Catherine CORBIER, Gérard MILLAT, Claude VISTE, Claude GEISEN, Gilles DUCLOS, Philippe CALAS, Laurence THOMAS, conseillères et conseillers syndicaux suppléants.</p> <p>Absent(e)s excusé(e)s représentés par mandats : Mesdames et Messieurs, Yannick ALLEGRE, Alain CARALP, Guy COMBES, Jordan DARTIER, Bruno ENJALBERT, Océane DELBAERE, Alexandra FUCHS, Gérard GAUTIER, Pascale LAUGE, Jean-Claude MARCHI, Jean-Pierre PEREZ, Jean-Claude RENAU, Luc ZENON, conseillères et conseillers syndicaux ayant donné respectivement mandat à Madame et Monsieur, Jean-Pierre LAMBERT, Jean-François GUIBBERT, Gérard ABELLA, Gilles D'ETTORE, Hervé OBIOLS, Michel HERAIL, Patrick SOL, Didier BRESSON, Valérie GONTHIER, Jacques LIBRETTI, Serge PESCE, Michel SUERE, Dominique GARCIA, conseillères et conseillers syndicaux.</p> <p>Absent(e)s excusé(e)s suppléés : Madame, Messieurs Alain CARALP, Jordan DARTIER, Robert GAIRAUD, Robert GELY, Frédéric LACAS, Pierre POLARD, Christine PRADEL, Edgar SICARD, conseillère et conseillers syndicaux.</p> <p>Le Comité Syndical a choisi pour secrétaire : Alexandra BOUISSY</p>
Date de convocation 6 JUIN 2014	<p>OBJET : COMMISSION D'APPEL D'OFFRES- DESIGNATION DES MEMBRES</p>
Date de transmission en sous-préfecture 	<p style="text-align: right;"><u>Rapporteur : Le Président</u></p>
Date d'affichage 	<p>Vu l'article L.2121-21 du code générales des collectivités territoriales ;</p> <p>Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics ;</p> <p>Considérant qu'à la suite du renouvellement de l'assemblée délibérante, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat ;</p> <p>Considérant qu'outre le président du Syndicat Mixte, son président, cette commission est composée de 5 membres titulaires de l'assemblée délibérante désignés par le Comité Syndical à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;</p> <p>Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égale à celui des titulaires.</p> <p>Le Président recueille les listes.</p> <p>Sont candidats :</p>
Délibération N° 2014-29	
Contrôle de légalité	

REPUBLIQUE FRANCAISE
SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DU BITERROIS

Liste n° 1

<i>Membres titulaires</i>	<i>Membres suppléants</i>
Didier BRESSON	Jacques LIBRETTI
Alain VOGEL-SINGER	Richard NOUGUIER
Serge PESCE	Alain BIOLA
Hervé OBIOLS	Frédéric LACAS
Francis FORTE	Michèle MILLER

Après avoir, conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, voté à main levée, la dispense du vote à scrutin secret ayant été obtenue à l'unanimité,

Il vous est proposé de :

- **DECIDER** que la CAO sera une commission permanente et désignée pour la durée du mandat ;
- **PROCEDER** à l'élection des membres titulaires et suppléants de la commission d'appels d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Membres titulaires

Nombre de votants : 49
 Bulletins blancs ou nuls : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 49

Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) :

	Voix	Attribution au quotient	Attribution au plus fort reste	Total
Liste 1 :	49	9.80	0	49

Proclame élus les membres titulaires suivants :

- ✓ Didier BRESSON ;
- ✓ Alain VOGEL-SINGER ;
- ✓ Serge PESCE ;
- ✓ Hervé OBIOLS ;
- ✓ Francis FORTE.

Membres suppléants

Nombre de votants : 49
 Bulletins blancs ou nuls : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 49

Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) :

	Voix	Attribution au quotient	Attribution au plus fort reste	Total
Liste 1 :	49	9.80		49

Proclame élus les **membres suppléants** suivants :

- ✓ Jacques LIBRETTI ;
- ✓ Richard NOUGUIER ;
- ✓ Alain BIOLA ;
- ✓ Frédéric LACAS ;
- ✓ Michèle MILLER.

- **Autoriser** Monsieur le Président ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Comité Syndical, **ADOpte** cette proposition à l'unanimité
Ainsi délibéré au Cap d'Agde, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,


Le Président,
Gilles D'ETTORE